

de la Communauté de Communes  
DE LA VALLEE D'OSSAU  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2018/67**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

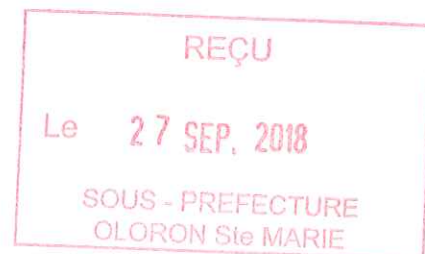
**L'An deux mille dix-huit et le mardi 25 septembre à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 11 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, MARTIN, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CASADEBAIG, DUCHATEAU, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, GARROcq.

**Présents suppléants** : M. BRAUD, CASAU

M. PAROIX donne procuration à M. BARBAN  
M. VISSSE donne procuration à M. MARTIN  
M. MOUNAUT donne procuration à M. CASADEBAIG  
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE  
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ

**Secrétaire de séance** : M. BARBAN



**OBJET : ENVIRONNEMENT - DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS TOUCHES PAR LES INONDATIONS DE JUIN 2018 – DEMANDE DE SUBVENTION**

**RAPPORTEUR : GERARD SARRAILH, VICE-PRESIDENT**

L'Etat a mis en place une dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par les inondations de juin 2018.

Sont éligibles à cette dotation les équipements dégradés par les inondations, comme les digues ainsi que les travaux urgents de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau.

Notre technicien rivières, a établi un inventaire des travaux à réaliser car il a été observé sur l'ensemble du linéaire des érosions de berges, des enrochements déstructurés, des embâcles et des atterrissements. Ces désordres sont à traiter au plus vite afin de tendre vers l'état initial des cours d'eau et réduire les risques d'inondation future.

Le plan de financement prévisionnel des travaux s'établit comme suit :

Nature des dépenses	€ HT	Recette envisagées / Sollicitées	€
Protection de berges	110 000,00 €	Autofinancement	37 748,00 €
Traitement d'atterrissements	48 500,00 €	Dotations de solidarité	150 992,00 €
Traitement d'embâcles	30 240,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>188 740,00 €</b>		<b>188 740,00 €</b>

Le rapport entendu, **le Conseil Communautaire à l'unanimité**,

**SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention dans le cadre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par les inondations de juin 2018 pour le financement des travaux urgents de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau.

Le Président  
Jean-Paul CASAUBON

